



La démographie de la France

C'est l'ensemble des données et études concernant la population de la France à toutes les époques. Ces données sont calculées par l'Institut national de la statistique et des études économiques ou **INSEE**.

Au 1er janvier 2017, la France comptait **67 millions d'habitants**, dont 64,8 pour la métropole et 2,1 pour l'outremer.

Un peu plus de **6 % de la population** de la France, soit **4,2 millions** de personnes ne possèdent pas la nationalité française.

Au contraire, environ **3,5 millions** de personnes possèdent la nationalité française mais ne résident pas en France.

On peut estimer le nombre de personnes ayant la nationalité française à un peu plus de 63 millions.

La population française **augmente** régulièrement : un peu plus d'habitants (environ 340 000) chaque année.

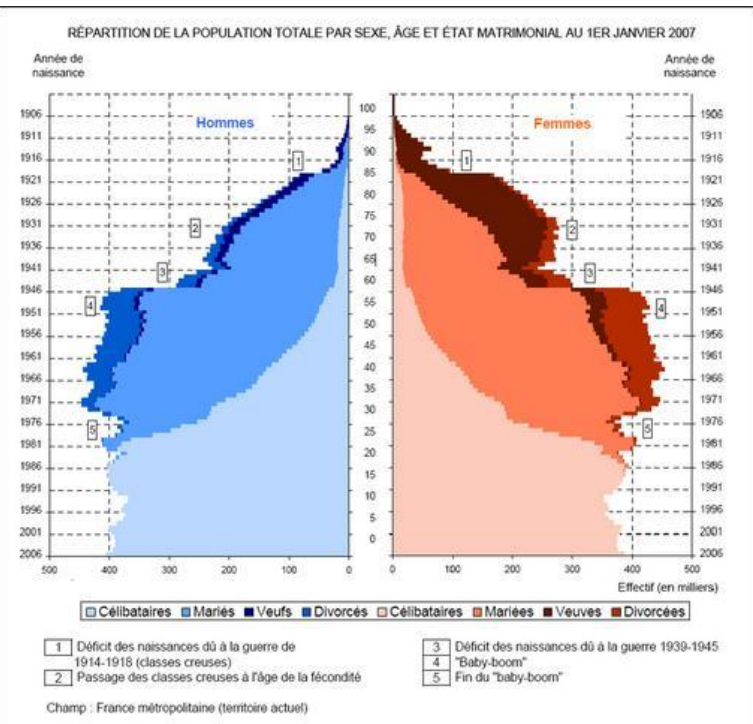
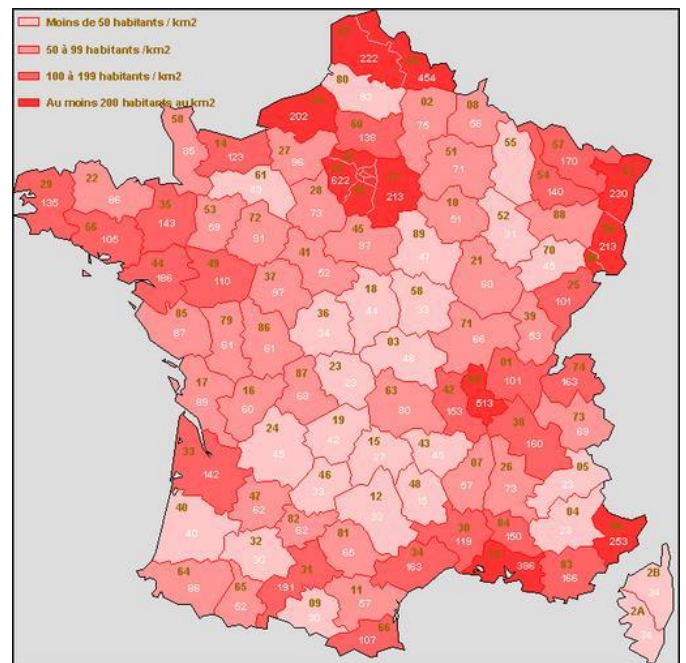
La répartition de la population

La population française n'est pas répartie de façon équilibrée sur tout le territoire.

Il existe des régions à **forte densité** (population importante) comme l'Île de France (autour de Paris), le Nord, la région lyonnaise ou le littoral méditerranéen. Au contraire, d'autres régions ont une **faible densité** (peu d'habitants) comme le centre du pays par exemple.

Les zones **fortement peuplées** concernent surtout les villes qui offrent plus de travail. Ce sont aussi des zones où le climat est agréable.

Les zones **faiblement peuplées** concernent en principe les zones rurales ou de montagnes (voies de communication peu nombreuses et climat difficile).



Natalité et mortalité

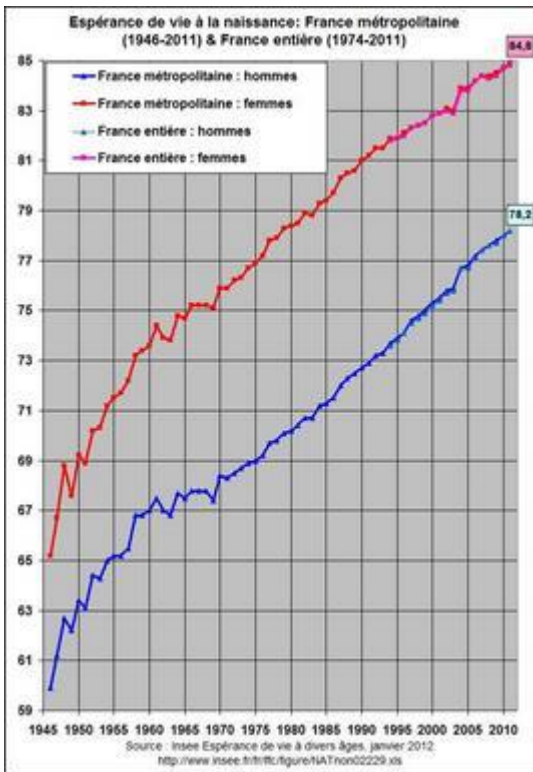
Natalité : Environ **800 000** bébés naissent chaque année en France.

En 2016, le taux de fécondité en France était de **1,93 enfants par femme**. Il y a plus de familles de 1 à 2 enfants aujourd'hui qu'autrefois où les familles avec 6 à 10 enfants étaient fréquentes.

Mortalité : Environ **550 000** personnes décèdent chaque année en France.

Les personnes âgées sont beaucoup plus nombreuses qu'autrefois grâce aux progrès de la médecine, d'une meilleure hygiène de vie et d'une meilleure alimentation.

De la même manière, la mortalité infantile a beaucoup diminué.



Esperance de vie

En 2014, l'esperance de vie est supérieure à 82 ans, avec une différence relativement importante entre les sexes : **85,4 ans pour les femmes** contre **79,2 ans pour les hommes**.

Le recensement

Pour déterminer le nombre de Français et pour mieux les connaître, l'État organise régulièrement un recensement qui est établi suivant la taille des communes.

Les communes de moins de 10 000 habitants :

Le recensement se fait tous les cinq ans à raison d'un cinquième des communes chaque année, selon un calendrier publié par l'INSEE.

Les communes de 10 000 habitants ou plus :

Elles réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès de 8 % des adresses recensées.

Mode opératoire :

Ce sont les agents recenseurs, des agents publics recrutés par le maire qui sont responsables de la collecte des informations. Ils ont tous reçu une formation, dispensée par la commune et l'INSEE. Ils disposent d'une carte tricolore avec photographie, signée par le maire, qui officialise leur fonction. Ils sont tenus au secret professionnel.

Les résultats sont mis à jour chaque année et publiés au 1er janvier.

Le recensement ne sert pas uniquement à déterminer le nombre d'habitants. Il donne aussi de nombreux autres renseignements et permet par exemple de connaître la population active du pays. La **population active** est le nom donné à l'ensemble des personnes qui occupent ou recherchent un emploi.

